

Filière santé : gagnons la course à l'innovation

INSTITUT MONTAIGNE



CLIQUEZ ICI
POUR DÉCOUVRIR NOTRE NOTE

Paris, le 28 mars 2021 - Pénurie de masques, difficultés dans les chaînes d'approvisionnement, capacités d'accueil limitées dans les hôpitaux, incapacité à développer un vaccin... La crise sanitaire liée à la Covid-19 a mis en lumière l'absence de vision stratégique et de pilotage d'une "filière santé" française.

Afin d'apporter sa contribution au Conseil stratégique des industries de santé qui se tiendra au mois de juin, mais également dans le cadre de la présidence française à l'Union Européenne, l'Institut Montaigne publie aujourd'hui la note "Filière santé : gagnons la course à l'innovation". Dans la lignée de sa publication sur la e-santé (juin 2020), le think tank formule 12 propositions concrètes pour la structuration d'une filière santé française plus transparente, agile et collaborative - notamment entre les acteurs publics et privés -, ouverte sur l'international et résiliente face aux potentielles futures crises sanitaires.

L'Institut Montaigne appelle ainsi les pouvoirs publics à agir autour de trois axes :

- la lisibilité de la gouvernance de la filière santé au niveau territorial, national et européen ;
- le développement d'usages numériques au service des patients (télémedecine, intelligence artificielle, automatisation etc.), ainsi que le déploiement d'outils de pilotage de la filière par la donnée ;
- la mise en place d'un investissement massif dans la prévention et la coordination des parcours de soin.

"La pandémie de Covid-19 a révélé certaines limites de nos systèmes de santé et les défis grandissants auxquels ils font face. Il est nécessaire pour y répondre d'adopter dès aujourd'hui une vision stratégique de long terme et de structurer davantage la filière santé. Cette démarche collective devra nécessairement associer l'ensemble des acteurs de la filière, publics comme privés", explique Thomas Buberl, Directeur général d'AXA et porte-parole de la *task force* de l'Institut Montaigne.

"Pour la qualité de la pratique de soin, pour la qualité du parcours des patients et pour la qualité de gestion, il est fondamental que la santé se pense et se structure en filière. Une filière, c'est une dynamique collective de collaboration, d'innovation et d'export portée par une articulation public-privé pensée, la protection du bien souverain que sont les données de santé et une logique de performance à l'export de l'écosystème dans son ensemble. La crise actuelle nous montre bien qu'on ne peut pas opposer santé et économie. La France, au sein de l'Europe, a un rôle de leader à jouer du fait de son modèle universaliste et de son tissu scientifique incontestable", précise Bernard Charlès, Vice-président du Conseil et Directeur général de Dassault Systèmes et porte-parole de la *task force* de l'Institut Montaigne.

"Les parcours de soins en ville comme à l'hôpital doivent être repensés autour de la prévention et de la gestion des maladies chroniques, notamment via des outils numériques de suivi, au service des patients", détaille Jean-Patrick Lajonchère, Directeur général du groupe hospitalier Paris Saint Joseph et membre de la *task force* de l'Institut Montaigne.

Remettre à plat la gouvernance de la filière santé pour encourager les collaborations entre le secteur public et privé

Il faut simplifier la gouvernance de la filière santé et la rendre plus lisible. Elle doit directement impliquer les acteurs qui innovent, afin d'encourager la création d'écosystèmes d'innovation à travers la mise en place d'appels à projets ou d'expérimentations sur le terrain. Un tel changement de gouvernance devra prendre en compte les usagers du système de santé afin de leur donner un vrai pouvoir de négociation avec les autorités.

Les propositions de l'Institut Montaigne

1. A l'échelle européenne

- **Mettre la gouvernance de la filière santé au sommet de l'agenda.**
- Développer une **culture de partage des données** et de mise en cohérence entre les différents États membres d'indicateurs de qualité des soins du point de vue des patients.
- **Prolonger le travail d'harmonisation** engagé avec l'EMA en créant les conditions d'une évaluation européenne des technologies de santé.

2. A l'échelle nationale

- **Créer un Secrétariat d'État chargé du développement de la filière santé et de la réorganisation de l'administration rattaché au Premier ministre**, avec de réels moyens d'action. **Ce Secrétariat d'État n'aurait pas vocation à être pérennisé dans le temps, mais à conduire une feuille de route claire.**

3. A l'échelle territoriale

- Adapter la gouvernance et **investir davantage dans les pôles d'excellence régionaux** pour permettre la mise en réseau des acteurs de la filière santé. Cela passe notamment par la réinvention d'outils de coordination et de dialogue entre les acteurs économiques et les structures publiques mais aussi la création de hubs associant tous les acteurs de l'innovation.

Développer des outils de pilotage de la filière par la donnée et favoriser le développement d'usages numériques au service des patients

Une meilleure remontée des données et une stratégie de pilotage par la donnée peut permettre de bâtir un système de santé plus réactif et plus efficace, une évaluation de la qualité des parcours comme des soins, une stratification des besoins et de l'offre en fonction des attentes des patients, une meilleure prévention grâce à la détection précoce, des parcours mieux coordonnés grâce à l'échange d'informations et au monitoring en continu, ou encore la mise en place de modalités de financement nouvelles qui rémunèrent et incitent les acteurs en fonction des résultats obtenus.

Les propositions de l'Institut Montaigne

- Mettre en place un **tableau de bord de la filière santé** afin de piloter le système à partir d'indicateurs sanitaires, organisationnels et économiques, construits et partagés par l'ensemble des acteurs.
- **Accélérer la définition de référentiels** pour favoriser la portabilité des bases de données et encourager ainsi la concurrence et l'émergence de *leaders* du numérique en santé.
- **Mettre en place des mécanismes d'incitation des professionnels de santé à l'adoption des usages numériques** et imaginer des programmes d'accompagnement par les acteurs de la filière.

Investir massivement dans la prévention et la coordination des parcours de soins grâce au numérique et faciliter l'évolution des parcours professionnels en santé

La conception de la médecine de parcours doit amener un changement de paradigme profond sur la place de la prévention, la coordination des acteurs et la formation des professionnels de santé. De nombreux systèmes de santé ont, ou sont en train, de transformer l'organisation des soins pour les malades chroniques, à des échelles significatives et avec des impacts majeurs, tant sur les résultats

cliniques que sur les coûts. De telles expériences de gestion qui valorisent les soins de ville et l'intégration entre les différents acteurs de soins, devraient également être mises en place en France, dans la mesure où elles répondent au besoin réel de prise en charge des pathologies chroniques.

Les propositions de l'Institut Montaigne

- Répondre à la pénurie de soignants en **créant davantage de passerelles entre métiers** en décroissance et métiers de la santé, entre médical et paramédical.
- **Développer de nouveaux modèles de financement** pour favoriser l'émergence de plateformes d'intégration de soins et la collaboration entre professionnels (financement au parcours et à la performance, développement d'approches populationnelles, indicateurs de résultats, etc.).
- **Transformer l'Assurance "maladie" en Assurance "santé"** capable d'intégrer les notions d'investissements, de prévention et de long terme.
- **Mettre la prévention au cœur des politiques de santé publique** en y associant des acteurs en dehors du champ de la maladie, comme les parties prenantes de l'éducation et de la santé au travail.

CLIQUEZ ICI
POUR DÉCOUVRIR NOTRE NOTE

Nous vous attendons sur [Twitter](#), [Facebook](#) et sur [Instagram](#).

Inscrivez-vous à notre [Newsletter](#).

Lara Oliveau, responsable de la communication et des relations presse
06 99 79 43 62 ; loliveau@institutmontaigne.org

À propos de l'Institut Montaigne : *think tank indépendant créé en 2000, l'Institut Montaigne est une plateforme de réflexion, de propositions et d'expérimentations consacrée aux politiques publiques en France et en Europe. Ses travaux sont le fruit d'une méthode d'analyse et de recherche rigoureuse et critique, ouverte sur les comparaisons internationales. L'Institut Montaigne, association à but non lucratif pionnière en France, réunit des chefs d'entreprise, des hauts fonctionnaires, des universitaires et des personnalités issues d'horizons divers. Ses financements sont exclusivement privés, aucune contribution n'excédant 1,5 % d'un budget annuel de 6,5 millions d'euros. À travers ses publications et les événements qu'il organise, l'Institut Montaigne souhaite jouer pleinement son rôle d'acteur du débat démocratique.*